



## non paiement prestation sans contrat

Par yas34, le 07/06/2011 à 16:23

Bonjour,

Je me retrouve actuellement dans une situation difficile et j'aurais besoin d'aide afin d'y voir plus clair. Je vais tenter d'expliquer ma situation le plus clairement possible. Je suis actuellement en contrat de professionnalisation dans une entreprise. Il y a quelques mois j'ai été contactée par une société de production afin de réécrire un dossier de presse et le texte d'un livre. Nous ne nous sommes jamais mis d'accord sur un contrat mais nous étions d'accord sur une rémunération, j'ai son accord écrit pour la rémunération. Cependant il s'est servi de mon travail et ne m'a pas payé et reste sourd à mes appels. Quels droits puis je faire valoir vu que je n'ai signé aucun contrat, je ne suis pas contre le fait d'en signer un, puis je faire jouer les droits d'auteur en plus d'une injection de payer ?

Merci beaucoup de votre aide, ce problème me place dans une situation délicate et je n'ai pas les moyens financiers de faire appel à un avocat.